

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 126 (2023)

Artikel: La Princesse, le berger et le revenant
Autor: Reusser-Elzingre, Aurélie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1077330>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La Princesse, le berger et le revenant

EXTRAITS



Le 7 octobre 2023, dans le cadre du festival transfrontalier « Conte & Compagnies », la dialectologue Aurélie Reusser-Elzingre présentait son tout dernier ouvrage « La Princesse, le berger et le revenant », publié aux éditions Alphil et organisé par la Bibliothèque cantonale jurassienne (BiCJ) à l'Espace Renfer de Porrentruy.

La conférence, accompagnant la sortie du livre, s'est appuyée sur le travail de dialectologue d'Aurélie Reusser-Elzingre, sur les manuscrits de contes et des extraits de son dernier opus. Ce sont trois extraits de ce dernier (l'introduction ainsi que deux contes), magnifiquement illustrés par Mireille Lachausse, que nous proposons aux lecteurs des *Actes* de découvrir.

Aurélie Reusser-Elzingre, est maîtresse d'enseignement à l'Université de Neuchâtel. Elle consacre ses travaux de recherche à la littérature orale issue de la tradition populaire et des dialectes locaux. En parallèle, elle intervient dans les classes auprès des enfants et des jeunes sur les stéréotypes de genre et les relations de couple. C'est donc avec bonheur et humour qu'elle allie ses deux passions dans cet ouvrage. Elle est l'auteure de deux autres livres aux Éditions Alphil: « Contes et légendes du Jura: Transmission d'un patrimoine linguistique et culturel », qui est issu de sa thèse de doctorat, et « Vouivres, sorcières, grimoires et loups-garous », un recueil de contes et légendes.

Introduction

Il était une fois un chevalier courageux, qui fut désigné pour sauver le royaume, et accessoirement réveiller la belle princesse endormie... Après maintes péripéties, tous deux se marièrent et eurent beaucoup d'enfants. Mouais. Mais dans les contes du Jura, les relations de couple, ça se passe autrement. La belle princesse se sauve la nuit pour aller draguer d'autres filles, le chevalier courageux est parfois un pauvre boulanger tout enfariné ou un gardien de porcs, et après le mariage (quand même!), Monsieur doit péniblement apprendre à faire la lessive pendant que Madame le surveille. Mais il arrive que celui-ci se rebelle, et refuse de parler tant qu'il devra faire le ménage. Ou bien le beau chevalier se transforme en diable cornu, au visage duquel on a tôt fait de jeter de l'eau bénite pour s'en débarrasser. Parfois, votre chère et tendre va vous tromper dans les blés avec le garde forestier, et vous n'aurez rien vu venir. On raconte aussi que, même si votre épouse a été exemplaire et aimante, elle se gardera bien de vous faire revenir à la vie une deuxième fois. C'est ce bon curé des Breuleux qui avait raison : marié une fois, ça va, marié deux fois,

c'est un chemin rocailleux, marié trois fois, c'est qu'on a perdu la boule!

En préparant cet ouvrage, j'ai été bien étonnée de constater que les rôles genrés n'étaient pas tout à fait figés dans les contes traditionnels, censés refléter un hypothétique âge d'or d'avant internet et la télévision, et de bien avant #metoo. Les violences domestiques y étaient déjà dénoncées, et les femmes ne se laissaient pas si aisément avoir. Lors des lôvrées, elles avaient souvent du choix, et passaient des bras de l'un aux bras de l'autre selon leur bon plaisir (et la taille du tas de fumier devant la maison des parents du prétendant). Le mariage était bien l'un des piliers de la vie, mais on savait aussi s'amuser en dehors des carcans imposés. Et on contait fleurette à n'importe quel âge : pas d'injonctions sociales au jeunisme et à la beauté éternelle. On se faisait les yeux doux entre voisins mariés ou veufs. Mais il y a aussi des histoires de couples solides, qui se serrent les coudes en cas de besoin... et ça, ça fait du bien!

Pour autant, tout n'est pas parfait dans les contes, et on rencontre parfois des brigands, ou une jument maléfique qui n'est pas celle que l'on croit. Les enfants grandissent à vue d'œil puis rajeunissent en gagnant la forêt. Les morts reviennent parfois demander des comptes. Mais on trouve toujours une solution : avec un ou deux *pater* au curé, c'est réglé. Parfois, les parents ont quant à eux de drôles de méthodes pour élever leurs adolescents : ils leur montrent le modèle inverse de celui qui leur sied. Il faut croire que ceci n'a pas tellement changé.

Comme pour le premier volume, j'ai travaillé sur des manuscrits de Jules Surdez, en patois jurassien, que j'ai

traduits en français. Je n'ai donc strictement rien inventé. J'ai gardé quelques termes originaux en dialecte oïlique, que j'explique grâce à un petit lexique présent après chaque conte. Concernant la différence entre les termes «patois» et «dialecte», eh bien, pour les linguistes, il n'y en a pas! Le vocable «patois» est souvent déprécié en France, mais en Suisse nous avons une longue tradition avec l'usage de ce mot, utilisé notamment pour notre fameux vocabulaire national, *Le Glossaire des Patois de la Suisse romande* (le mot «dialecte» étant plutôt réservé au côté alémanique).

Je vous souhaite une très bonne lecture, et surtout beaucoup de rires en famille ou entre amis. Continuez de raconter et de transmettre ces histoires, c'est le plus beau cadeau que vous puissiez leur faire.

Aurélie Reusser-Elzingre



La fille de la Roche Grivée

Il y en a qui disent qu'il y avait, jadis, un petit château sous la Roche Grivée³.

Il paraît qu'il y avait une fois un seigneur qui avait une fille de dix-neuf ans qui était si belle que tous les jeunes seigneurs des Clos-du-Doubs en étaient amoureux. Lors même qu'elle ne l'aimait pas, elle se décida tout de même d'épouser le seigneur de Montvoie parce qu'il ne la dégoûtait pas autant que les autres et que son père n'arrêtait pas de lui faire la «senieûle».

Les proches parents et les voisins furent invités aux noces et le château de la Roche Grivée fut bientôt rempli de seigneurs et de leurs épouses.

Le seigneur qui mariait sa fille commençait à «s'émeillie» de n'avoir personne pour mener la danse, lorsqu'un ménétrier s'en vint toquer à la porte du château. C'est bien sûr qu'il fut reçu comme le bon

³ Jules Surdez nous dit qu'il s'agit du nom d'un rocher de la commune d'Épiqueurez.

Dieu, qu'on le fit vite souper avant de l'envoyer jouer de la viole sur un petit « solerat » dressé au fond du « carré ».

Le jeune ménétrier était si beau, et jouait si bien, que la jeune mariée ne se lassait pas de l'entendre et de regarder ses beaux yeux noirs.

Soudain, tous les noceurs furent bien effrayés de voir le ménétrier sauter en bas de la scène, assommer le marié avec sa viole et emporter la mariée serrée avec son bras gauche contre sa poitrine. Il frappa avec sa viole tous les seigneurs qui tentaient de l'arrêter dans sa fuite.

Dans la cour du château, il sauta avec la jeune femme sur le cheval noir du seigneur de Saint-Ursanne, prit par le Bois Noir, traversa le Doubs et alla s'enfoncer dans une caverne.

La mariée, qui était tombée évanouie, revint à elle et fut bien ébaubie de voir le meneur de danse étendu à côté d'elle, sous une roche. Le ménétrier lui sourit et lui dit :

— Je suis un jeune seigneur des alentours, bien plus riche que ton seigneur de Montvoie. C'est pour ton malheur que tu l'as épousé. Tu ne l'aimes pas, je l'ai bien vu quand tu me regardais en dansant. Je me suis fait passer pour un ménétrier, pour te tirer hors de ses griffes. Ne dis pas le contraire, tu m'aimes déjà un peu, c'est le commencement de beaucoup. Maintenant, je vais changer de vêtements...

Le temps d'un éclair et le ménétrier était couvert de velours, de soie et d'or. Sa tête se trouva recouverte d'un chaperon orné de pierres scintillantes.

— Viens avec moi dans la montagne, dit-il encore à la jeune femme, je vais faire tes quatre cents volontés et je te donnerai tout ce qui pourra te faire plaisir.

Elle ne savait quelle contenance avoir. Il la tira contre lui et la serra à la faire «éssiaffé» et l'embrassa sur la «gouerdge». La pauvre femme poussa un grand cri. L'homme sentait le soufre et lui avait brûlé les lèvres comme l'aurait fait un fer chauffé à blanc. Le chapeau du garçon étant tombé, elle vit que le ménétrier avait deux cornes sur le front. Ses oreilles étaient pointues telles celles d'un loup et recouvertes de poils aussi raides que des piquants de hérisson.

— Jésus, Marie! C'est le diable! cria la pauvre femme.

Le diable (c'était bien lui), en l'entendant parler du bon Dieu et de sa mère, l'abandonna dans la grotte, sauta sur le cheval noir et galopa en bas de la montagne.

Deux heures après, elle était à nouveau au château de la Roche Grivée. Lorsqu'il sut que le diable avait embrassé sa jeune femme sur la bouche, le seigneur de Montvoie ne voulut plus la ramener dans son château. Mais le seigneur de Ravines n'en eut pas dégoût, lui, et la prit avec lui.

Je n'ai jamais entendu dire qu'il s'en est repenti. Et vous?

*Manuscrit Mns L 873 conservé
aux Archives littéraires suisses, Berne, titre original:
Lai baîchate de lai Roitche Grivée.*

Lexique

Senieûle (patois): rengaine, scie (faire la), phrase souvent répétée de manière exaspérante. Du latin **CICONIOLA*: « ritournelle, instrument de musique à manivelle ». FEW 2, 667b.

S'emeillie (patois): s'étonner, être déconcerté, désorienté. Du germanique *EXMAGARE*: « priver de ses forces ». GPSR 6, 262.

Solerat (patois): petite scène, tribune, deuxième plancher, littéralement « petit solier ». Du latin *SOLARIUM*: « terrasse ». FEW 12, 37b.

Carrê (patois): belle chambre à l'étage des fermes jurassiennes bourgeoises, qui tient lieu de salle de réception ou de salon. Du latin *QUADRATUS*. FEW 2, 1399a.

Éssiaffê (patois): éclater, crever, souvent avec un bruit. GPSR 6, 180.

Gouerdge (patois): bouche. GPSR 8, 460, « gorge » (sens 2°). Du latin *GŪRGES*.

La Princesse, le berger et le revenant



La noce aux Enfers

Il était une fois un « violoneux » qui s’était égaré dans les brumes des marais du village des Enfers, et qui se retrouva tout d’un coup devant la porte d’une maisonnette dont on aurait dit que les murs étaient en verre. Lorsqu’il « toqua » à cette porte, le bruit résonna dans toute la maison comme si les cloches de tous les chevaux des Franches-Montagnes avaient sonné ensemble.

— Vous tombez « droit » bien, dit le propriétaire de la maison en voyant le violon dans sa main, nous fêtons le mariage de ma fille. Les noceurs veulent danser, ils ne tiennent plus en place. Le violoneux que nous avons engagé est tombé malade et il nous a fallu aller le coucher sur une gerbe de paille, dans le box du poulain. Venez vite sur le pont de danse faire valser nos invités, nous allons bien vous rétribuer ! Vous pourrez dormir après dans un bon lit, et demain matin, pour ne pas que vous vous perdiez à nouveau, notre petit garçon vous mènera jusqu’au Peuchapatte.

Fut dit, fut fait. Le violoneux joua, les noceurs dansèrent, et tout cela jusqu’après minuit.

Après le déjeuner du lendemain, l'hôte amena son garçonnet, qui allait sur ses quatre ans, et dit au violoneux :

— Tu nous as bien rendu service, voilà encore un louis d'or pour ta peine. Mon fils va aller avec toi jusqu'en haut de la Montagne des Bois.

— Est-ce qu'il connaît au moins bien le chemin ? s'inquiéta le musicien.

— Il y arriverait en fermant les yeux.

Bien que le violoneux ne se fiât pas trop à un si jeune guide, il suivit le gamin sans rien dire. Lorsqu'ils arrivèrent à la fin de la Bosse du Bémont, il remarqua que c'était, maintenant, un enfant de six ou sept ans qui trottinait à côté de lui. En partant de la maison de verre, dans les brumes des marais des Enfers, il n'était pourtant qu'un bambin de quatre ans !

Lorsqu'ils passèrent par Saignelégier, c'est un garçon d'une dizaine d'années qui lui montrait le chemin. Le violoneux se demanda s'il avait la berlue, s'il était bien réveillé ou s'il dormait les yeux ouverts.

Lorsqu'ils furent aux Emibois, il se pinça une fesse pour voir s'il dormait encore. C'était maintenant un jeune homme de quinze ou seize ans qui allait au-devant de lui.

En montant en direction du Peuchapatte, il n'y avait pas à dire : c'était un beau jeune homme d'une vingtaine d'années qui conversait avec lui et ce n'étaient plus des poils follets, mais bien de la barbe qui lui poussait sur le menton. Le violoneux se demanda s'il perdait la boule ou s'il avait les « grillats ». Il le remercia.

En le regardant descendre le long de la montagne, il remarqua que son guide devenait à chaque pas un peu plus petit.

Mais cela ne veut rien dire, n'est-ce pas? C'est bien pour cela que les gens se moquèrent de lui quand il leur parla des brumes des marais, de la maison de verre, de la noce et du gamin qui devenait toujours plus grand au fur et à mesure qu'ils avançaient...

Manuscrit Ms L 873 conservé aux Archives littéraires suisses, Berne, titre original: Le Dyïndyère.

Lexique

Violoneux (français): homme qui joue du violon dans les fêtes. TLFi.

Toquer (français régional): frapper à la porte. Pierrehumbert.

Droit (français régional): voir «La fôle des innocents».

Aivoi les grillats (patois): avoir la gueule de bois. Littéralement «avoir les grillons», d'après Jules Surdez.